

les couloirs des hôpitaux, sans avoir reçu les premiers soins, tandis que les malades imaginaires auront rempli les hôpitaux et enlevé la place aux vrais malades.

La médecine aura perdu tout son caractère noble parce qu'au lieu d'assurer les services médicaux à l'individu en lui permettant de choisir son médecin, son hôpital et tous les autres services, l'État aura préalablement dépouillé l'individu de son pouvoir d'achat pour ensuite contrôler la médecine et établir la bureaucratie entre la médecine et les malades, mécontentant par le fait même les médecins et les malades.

M. Gaston Isabelle (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir de répondre au grief formulé par l'honorable député de Shefford (M. Rondeau), que je voudrais en même temps «remercier» du discours très émotif qu'il vient de prononcer.

Je voudrais lui signaler qu'en novembre 1968, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) organisa une conférence interprovinciale des ministres de la Santé, afin d'étudier le problème des coûts de plus en plus élevés des soins de santé.

A la suite de cette conférence fut formée une commission d'étude dont le rapport, en trois volumes, fut déposé à la Chambre en novembre dernier. Par la suite, un groupe de travail fut formé pour mettre en vigueur les recommandations incluses dans ce premier rapport. Certaines recommandations ont d'ailleurs déjà été mises en pratique par les gouvernements provinciaux.

Enfin, ce dernier groupe a été chargé de faire certaines recommandations devant être étudiées à la prochaine conférence interprovinciale des ministres de la Santé, laquelle se tiendra en décembre.

J'aimerais cependant, monsieur l'Orateur, attirer l'attention des honorables députés sur certains éléments de ce problème fondamental.

La raison principale de l'augmentation des coûts est la hausse en spirale des salaires, laquelle représente de 70 à 80 p. 100 du coût total des soins de santé au Canada. Il s'agit là, à mon sens d'un problème grave. Il faut considérer en outre que les soins dispensés sont de meilleure qualité, qu'une prophylaxie plus au point prévient les épidémies et réduit la mortalité infantile.

En plus, la formation des médecins, des infirmières et des techniciens de la santé est plus poussée et plus générale. L'éventail des tests de diagnostic, des médicaments et d'équipement hautement spécialisé s'élargit de plus en plus.

Cette expansion générale, qui fait partie de la qualité des soins, constitue certainement un autre élément majeur dans la montée en flèche des coûts de soins de santé au Canada.

Évidemment, monsieur l'Orateur, il ne s'agit là que de quelques exemples, mais la réalité est infiniment plus complexe.

De toute façon, les honorables députés savent très bien que l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a constaté depuis longtemps l'existence de cet épineux problème et qu'il a pris toutes les mesures à sa disposition pour le solutionner. Le gouvernement fédéral et les provinces réalisent pleinement qu'il y a là un problème financier très sérieux, et je peux dire que la collaboration des gouvernements, à tous les niveaux, est déjà assurée afin de remédier à ce déplorable état de choses.

[M. Rondeau.]

• (10.10 p.m.)

LA DÉFENSE NATIONALE—LA FERMETURE DE LA
BASE AÉRIENNE DE RIVERS

[Traduction]

M. Craig Stewart (Marquette): Monsieur l'Orateur, le 23 octobre, j'ai posé au ministre de la Défense nationale (M. Macdonald) la question suivante, comme en fait foi le hansard à la page 513:

A-t-on reconsidéré la décision de fermer la base de Rivers au Manitoba, puisque c'est l'unique aéroport convenable dont on dispose pour le transport urgent des troupes du camp de Shilo, comme l'ont démontré les difficultés extrêmes qu'on a eues la semaine dernière pour transporter des troupes à Montréal quand on a dû rouvrir la base de Rivers?

Le ministre a répondu:

Monsieur l'Orateur, ces faits ont été minutieusement examinés lorsque les décisions antérieures ont été prises, mais la question n'a pas été réexaminée depuis l'événement auquel le député fait allusion.

Monsieur l'Orateur, la raison pour laquelle j'ai demandé que cette question soit débattue au moment de l'ajournement, c'est que les habitants de Rivers et de l'Ouest du Manitoba méritent une meilleure réponse que celle qu'a donnée le ministre. En fait, il y a beaucoup de questions touchant la base aérienne de Rivers, au sujet desquelles ce gouvernement n'a jamais donné de réponse ni fourni d'explications. Je tiens à faire remarquer que, si le gouvernement peut épargner des impôts aux contribuables en fermant des bases militaires excédentaires, je l'approuve. Cependant, je n'ai jamais été d'accord pour qu'on ferme la base aérienne de Rivers. C'est la dernière base que l'on devrait fermer au Canada.

En août dernier, le gouvernement a annoncé la fermeture de deux bases au Manitoba: Gimli et Rivers. Il ne restait donc plus que deux bases aériennes canadiennes au Manitoba: Winnipeg et Portage. Pourquoi a-t-on maintenu en service ces deux bases-là et fermé celle de Rivers? La base aérienne de Winnipeg est située à proximité de l'aéroport international de cette ville et il va sans dire qu'il en résulte un grand congestionnement des couloirs aériens dans cette zone; et les choses empirent de jour en jour. Si le gouvernement veut économiser les deniers des contribuables, pourquoi n'a-t-il pas fermé celle de Winnipeg plutôt que celle de Rivers. La base aérienne de Winnipeg est située dans l'agglomération de cette ville et cette propriété aurait pu être vendue pour des millions de dollars. Rivers est située au cœur des Prairies et le gouvernement ne recouvrera qu'une faible proportion de son investissement lors de la fermeture.

Les militaires vous diront que la base aérienne de Rivers est en meilleur état que la plupart des autres bases au Canada. Elle compte plus de jours sans vol que les autres bases du Manitoba. Elle n'est pas située à proximité des circuits aériens commerciaux. Elle est pourvue de pistes en béton. Les logements permanents destinés aux personnes mariées à Rivers sont bien supérieurs, par exemple, à ceux de Portage. Je peux vous donner de nombreuses raisons pour lesquelles Rivers ne devrait jamais être fermée.

Depuis quatre ans, délégation après délégation de Rivers et de l'ouest du Manitoba ont exposé ces faits au